

MARTER+

Répulsif contre les fouines prêt à l'emploi



Composition

Substance active : acide acétique (CAS n°64-19-7) 8.5 g/L (0.832% m/m), huile essentielle de menthe (CAS n°8006-90-4) 8.5 g/L (0.832% m/m), huile essentielle de lavande (CAS n°8000-28-0) 8.5 g/L (0.832% m/m). Contient un amérisant.

Numéro d'autorisation : FR-2023-0025

UFI : V1GT-60CY-7H68-VXK9

Description

Spray liquide prêt à l'emploi

Usage professionnel

Le Répulsif fouines liquide est un produit qui s'applique par pulvérisation. Les fouines sont incommodés par l'odeur sans risque pour leur santé ou leur bien-être. Ils vont délimiter leur territoire ailleurs que dans la zone traitée. Le produit est efficace jusqu'à trois mois.

Méthode d'application

Usage intérieur :

Pulvériser le liquide sur tout type de surfaces intérieures dans les pièces à protéger comme les greniers ou combles, sur le mobilier à préserver comme les canapés et les tapis. Avant toute application sur une surface fragile ou textile, procéder à un essai sur une partie cachée quelques heures avant l'application. Ne pas utiliser en présence de chiots et de chatons de moins de 3 mois.

Dosage

Le produit peut être appliqué sur tous types de surfaces. Ne pas appliquer à proximité immédiate des cours d'eau. Utiliser 3 mL de liquide pour 1 m². Appliquer le répulsif toutes les semaines pour un résultat durable. En cas de nettoyage des surfaces, l'effet biocide peut être altéré. Dans ce cas, procéder à une nouvelle application du produit dans la limite de une application par semaine. Le produit agit dès son application.

Recommandations générales

Respecter les conditions d'emploi du produit. Ne pas utiliser en présence de chiots et de chatons de moins de 3 mois. En cas de nettoyage des surfaces, l'effet biocide peut être altéré. Limiter l'usage à 6 applications par an.

Encart réglementaire

Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin. EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin. EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. Durée de conservation : 2 ans à température ambiante (20°C). Protéger du gel. Protéger de la lumière.

EUH208 – Contient du DL Menthone (CAS 1074-95-9) et du Linalool (CAS 78-70-6). Peut produire une réaction allergique.

Détenteur de l'autorisation : ARMOSA TECH SA rue des Tuiliers 1, 4480 Engis (Belgique) +3285519519 www.armosa.eu

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CIBLES

Fouines

RÉFÉRENCE

RE-ACE-00014

PCB

Unitaire

FABRIQUÉ EN FRANCE

ARMOSA SAS

209-217 Av de la République,
Parc de la croisée, B1-B2
93800 EPINAY SUR SEINE

T. 01.39.89.85.86

M. info-3d@armosa.eu W. www.armosa.eu



ARMOSA